

DEPARTEMENT COMPETITION & PERFORMANCE

Recommandations de la FFVoile pour la bonne gestion du calendrier

durant la période d'arrêt des compétitions amateurs

L'organisation des compétitions (hors sport professionnel) est suspendue en métropole depuis le 30 octobre 2020 et jusqu'à nouvel ordre. A ce jour, aucune date de reprise n'est communiquée par les autorités.

Dans ce cadre, la tenue à jour des calendriers reste importante pour :

- **Afficher le respect règlementaire**
- **Disposer d'une vue globale de l'impact de la crise sanitaire sur la programmation sportive de la saison 2021**
- **Harmoniser le calendrier au mieux des intérêts de tous et de notre sport.**
- Les adaptations de la procédure calendrier réalisées en 2020 sont toujours actives pour prendre en compte les annulations et les éventuels reports.
- Les développements informatiques spécifiques réalisés permettent d'inclure à cette procédure la question des désignations d'arbitres et d'assurer l'envoi de messages automatiques aux arbitres concernés.
- La partie « report » prévoit la validation des responsables calendriers de Ligue dès l'origine (seuls pour les grades 5) et en plus celle de la FFVoile à partir du grade 4. Les éléments restent réunis pour conserver une coordination du calendrier, malgré les difficultés de la période.
- **Les incertitudes actuelles conduisent la FFVoile à recommander aux clubs qui avaient programmé des compétitions en début d'année et durant la période d'arrêt des activités sportives compétitives, de privilégier une annulation plutôt qu'un report pour ne pas mettre en difficulté les structures qui organisent des compétitions durant la suite de la saison. Un nombre important de reports pourrait aussi compliquer la désignation des arbitres nécessaires à la bonne tenue des compétitions.**
- Il est préconisé que les reports se limitent à des compétitions spécifiques telles que celles qualificatives aux Championnats de France, aux grands événements de course au large ou à fort enjeu de participation et médiatique.

En conséquence :

Pour les grades 5 :

La coordination et la validation s'effectuent par les ligues pour éviter une surcharge des calendriers. La FFVoile recommande aux ligues d'harmoniser leur calendrier de grade 5 et recommande de valider prioritairement les reports 2021 nécessaires à la structuration sportive (Sélection aux Championnats de France, Qualifications aux Courses au Large, cas particuliers...).

Suivant les modalités de reprise des activités, le maintien d'une programmation de compétitions locales (5C, 5B) sera vraisemblablement la meilleure perspective pour relancer la dynamique des clubs.

Pour les grades 4,3,2,1,W :

La coordination et la validation s'effectuent par la FFVoile après accord du responsable calendrier de ligue pour éviter les reports surchargeant le calendrier. En fonction de la durée de l'arrêt des activités sportives compétitives, la FFVoile organisera une ou plusieurs réunions d'harmonisation du calendrier pour enregistrer les annulations et valider les demandes de reports sur 2021 si ces demandes sont justifiées et ne mettent pas en péril d'autres compétitions programmées plus tard dans la saison.

Pour l'annulation ou le report d'une compétition, nous vous demandons de suivre [la procédure](#) ci-dessous, que la date de report sur 2021 soit connue ou non.

Annuler une compétition

Tous les responsables calendrier de club peuvent annuler une épreuve en s'identifiant comme pour la saisie d'une compétition et ses épreuves :

S'identifier pour accéder à la saisie ou la validation d'une épreuve au calendrier

Cliquer sur :

Annulation par l'organisateur des épreuves et/ou compétitions non courues

Rechercher dans la liste l'épreuve à annuler

Cliquer dans la colonne Epreuve annulée

Cliquer sur enregistrer



Reporter une compétition - date de report connue

Deux cas possibles.

1. La compétition a été validée par le responsable calendrier de Ligue.

Vous, en tant que Responsable calendrier de club, devez l'informer des modifications à apporter.

Nous simplifions la procédure dans ce cadre, un simple mail sera suffisant, indiquez simplement mais clairement l'intitulé de la compétition, son n° et les nouvelles dates.

S'il s'agit d'une compétition de Grade 5A, 5B ou 5C, il pourra agir directement.

S'il s'agit d'une compétition de grade 4, 3, 2, 1 ou W, le RCL devra transmettre à la FFVoile sur l'adresse calendrier@ffvoile.fr la demande de modifications avec son accord.

2. La compétition n'est pas encore validée,

Vous pouvez en tant que Responsable calendrier de club, apporter les modifications de la façon suivante :

Identifier vous comme pour saisir une compétition :

S'identifier pour accéder à la saisie ou la validation d'une épreuve au calendrier.

Cliquer sur :

Saisie calendrier

A l'aide des critères de dates, pratique, structure et/ou intitulé rechercher la compétition concernée

Ouvrir la compétition en cliquant dessus

Modifier les dates de la compétition,

Cliquer sur *Suite* puis sur la page suivante puis sur *Validation*



Reporter une compétition - date de report inconnue

Procédure identique à l'annulation puis :

En complément, veuillez adresser un mail au RCL ou à calendrier@ffvoile.fr pour indiquer le report à une date ultérieure non connue.

Selon le grade de la compétition, le RCL ou la FFVoile pourrons indiquer « *Compétition reportée à une date ultérieure. Les dates seront communiquées dès que possible* » dans l'espace « Informations complémentaires ».

Dès que vous connaîtrez la date du report, faites-le nous savoir. Le RCL ou la FFVoile pourront étudier la date de report et en cas d'accord, valider la compétition et annuler le message ajouté ci-dessus.

